



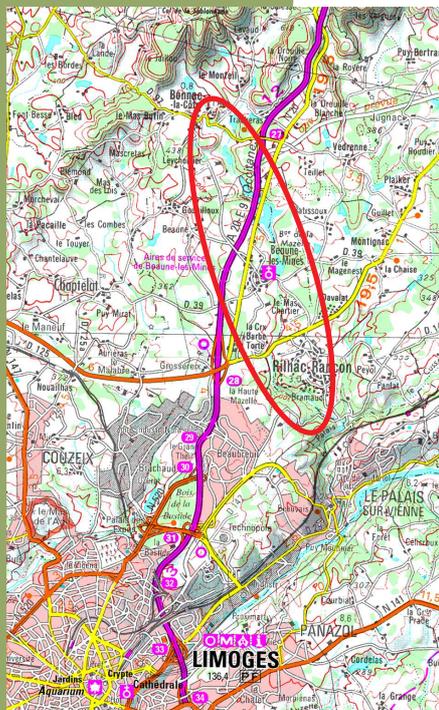
LIMOGES

Communes:
BONNAC-LA-CÔTE,
LIMOGES, LE PALAIS-
SUR-VIENNE,
RILHAC-RANCON

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
2 février 1981

Superficie: 685 ha

Situation:
15 km au nord
du centre de Limoges
(Bonnac-la-Côte)



Vallée de la Mazelle



Le site concerne la partie en aval de la vallée de la Mazelle, proche de l'agglomération de Limoges. Il inclut le périmètre du site du château et des étangs de Leychoisier déjà protégés (inscription du 12 mars 1946). Le périmètre fut élargi en 1981 pour préserver les paysages et contrôler le développement de l'urbanisation. Variant de deux kilomètres au sud à une centaine de mètres à l'est de Beaune-les-Mines, le site couvre le territoire de la vallée tout en évitant les secteurs dégradés ou urbanisés. Il est divisé par l'autoroute et la n 20 au niveau de l'étang de Pilet. Les paysages ruraux et urbains se juxtaposent parfois de façon brutale traduisant ainsi la force des pressions urbaines qui s'exercent sur la vallée et ses abords.

Épousant le tracé sinueux de la rivière, le site s'étire de Bonnac-la-Côte (455 mètres) jusqu'au quartier de Limoges-Beaubreuil (215 mètres), selon un axe nord-ouest/sud-est, en se glissant entre les bourgs de Beaune-les-Mines et Rilhac-Rancon. La Mazelle dévale ainsi 110 mètres sur un parcours d'environ huit kilomètres et alimente successivement six retenues d'eau artificielles peu visibles, interdites au public. De nombreux bois de feuillus (châtaigniers,

chênes, hêtres, bouleaux...) et quelques plantations de résineux (épicéas, pins) la bordent et couvrent les coteaux pentus. Le paysage de la vallée change progressivement de caractère du nord au sud. La Mazelle traverse ainsi quatre territoires présentant un gradient d'ambiances paysagères depuis Bonnac-la-Côte, inscrit dans un paysage rural relativement préservé, jusqu'à la périphérie de Limoges et de Rilhac-Rancon, zone « périurbaine », où se juxtaposent, le plus souvent sans transition, paysages urbanisés, boisés et agricoles.

Au nord du site, la rivière serpente au fond d'une vallée ouverte aux rebords souples. Les versants relativement doux sont couverts de bois, de vergers et de prairies permettant parfois de percevoir le cours d'eau ou les étangs. Sur les hauteurs, les terres agricoles façonnent un paysage rural ouvert dégageant des panoramas vers le sud. Le petit bourg de Bonnac-la-Côte s'inscrit dans un paysage champêtre et se positionne sur un éperon dominant deux vallons doucement creusés ponctués d'étangs. Le château de Leychoisier, datant au moins du XI^e siècle, présente une façade à quatre niveaux ; il est flanqué de quatre tours rondes aux toits coniques.



Château de Leychoisier

Implanté sur un promontoire en avancée sur la vallée il domine un grand étang pourvu d'une cascade et d'un moulin. Quelques arbres remarquables (araucaria, alignement de cèdres...) signalent un ancien parc paysager. Le camping et les multiples petits plans d'eau privés donnent une connotation d'espace de loisirs à cette portion de la vallée.

La seconde séquence paysagère, limitée au nord par l'autoroute et au sud par la D 39, se développe autour de deux vastes plans d'eau (réservoirs d'eau potable pour la ville de Limoges retenus par des barrages), au lieu-dit Les Pilateries et à l'est de Beaune. Les rives sont strictement interdites d'accès. L'ancienne n 20 offre deux vues remarquables, mais furtives, vers ces grandes nappes d'eau entourées de coteaux boisés. Depuis la D 39 à l'est, la silhouette de Beaune dominée par son clocher se distingue bien, mais le second étang qu'elle surplombe, en aval du grand barrage de la Mazelle, demeure caché par les bois des rives. La route menant au hameau des Mines offre également des vues remarquables vers les collines agricoles voisines.

Dans la troisième partie du site, la vallée se resserre et se creuse davantage. Sa présence se ressent fortement dans le paysage mais le relief abrupt, les pentes boisées et la difficulté d'accès interdisent toute vue sur la Mazelle. Trois châteaux dominant la rivière ponctuent ce secteur. Desservis par des allées bordées de grands arbres, ils sont peu visibles de l'extérieur. L'extension pavillonnaire importante de Rilhac à l'est, l'installation d'une zone d'activités et la multiplication des voies et des giratoires à l'ouest gommant peu à peu la lisibilité du paysage. Le Mas Chartier, dont on perçoit les toits pointus depuis la route menant à Beaune (D 39), présente une architecture digne de Viollet-le-Duc. Il domine un large vallon secondaire où serpente un affluent de la Mazelle.



Le château des Essarts

Le château des Essarts, construit sur le site d'un ancien château fort, est orienté vers le midi et doté d'un parc dessiné en 1870 par André Laurent 1, avec « pièce d'eau formant canal » 2. Il comporte des arbres plus que centenaires (sequoiadendron, thuyas du Canada), ainsi qu'une double allée majestueuse de cyprès qui, en 1935, alors que la Toscane était à l'honneur, se sont substitués aux hêtres d'origine.

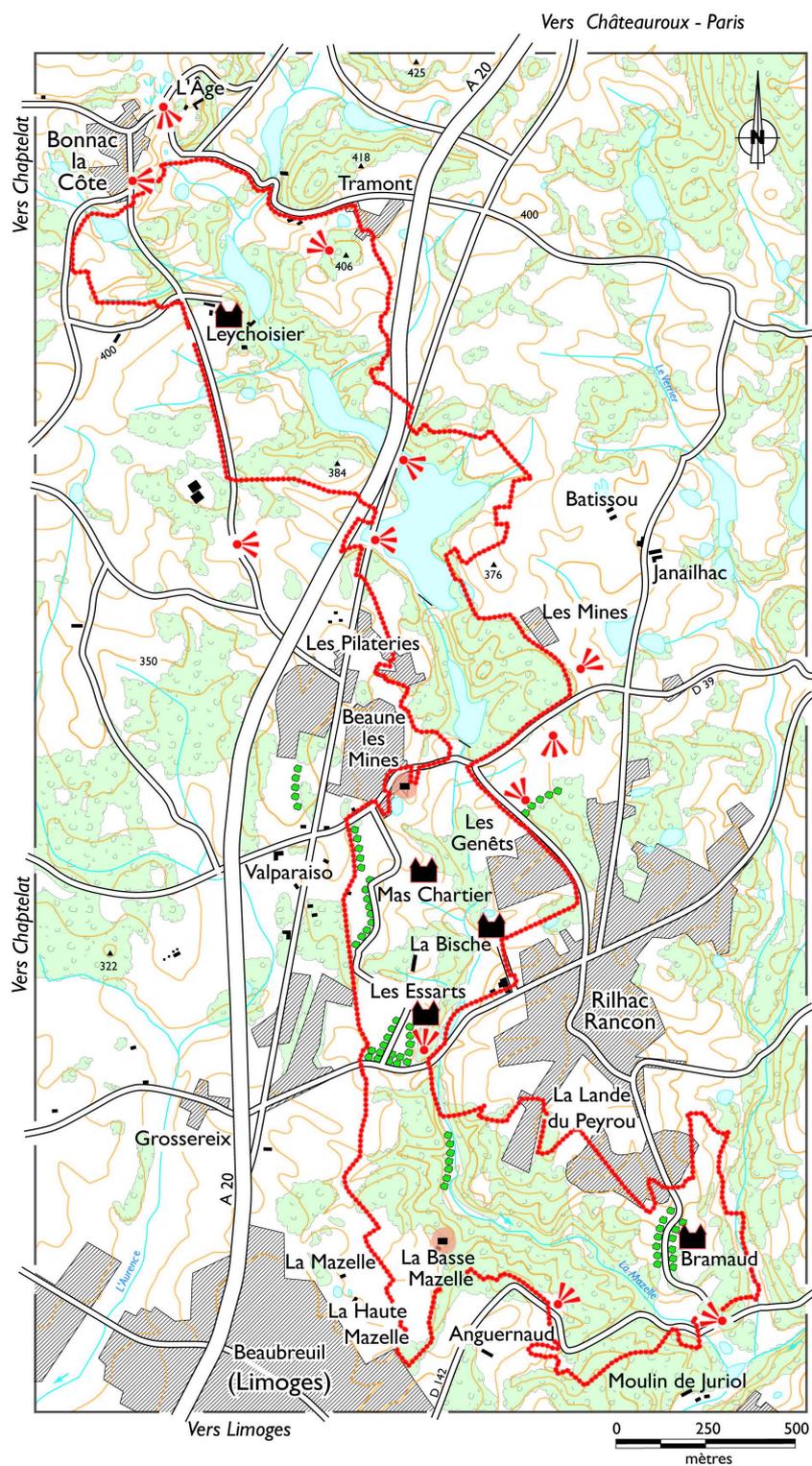
Sur la rive opposée, le manoir de la Bische accueille un centre de loisirs. Dissocié d'une partie de son parc et cerné par des lotissements résidentiels, il surplombe un méandre de la Mazelle.

Dans la partie en aval, la vallée présente une configuration encaissée et étroite. Les versants boisés ferment là encore toute vue sur la rivière. Le château de Bramaud est implanté au bord d'une avancée dominant les vallées de la Mazelle et du ruisseau de la Cane. un hameau préservé, La Basse Mazelle, s'inscrit au cœur d'un paysage rural de plateau relativement ouvert et abrite une ancienne chapelle transformée en grange. De là, un sentier escarpé rejoint la rivière.

Inscrite entre Limoges et Rilhac, cette portion de la vallée présente une confrontation rude entre les paysages banalisés par des constructions sans identité architecturale ou dégradés par des carrières et des fragments de paysage rural. Au niveau du Moulin de Juriol, la D 142 franchit la Mazelle et laisse percevoir un paysage ponctuellement plus ouvert de prairies humides. Cette perception de la rivière depuis une voie carrossable est unique au sein du site et confère ainsi une présence plus forte de la vallée alors que l'on se situe au plus près de l'agglomération Limougeaude.

1. André Laurent, paysagiste et pépiniériste au XIXe siècle, travailla essentiellement pour les porcelainiers, alors propriétaires de belles demeures. C'est lui, notamment, qui composa le parc du Reynou. Il utilisait beaucoup la rocaille, très présente au Reynou.

2. Terme employé par le propriétaire. Le parc comportait autrefois quatre rivières anglaises en ciment avec jet d'eau et source votive. Les travaux hydrauliques furent gigantesques ; des canaux souterrains très longs rayonnent bien au delà du parc.



- | | | |
|---|---|---|
|  Périmètre du site |  Plan d'eau, étang |  Bâti |
|  Zones boisées |  Zone humide |  Bâti dense |
|  Arbres isolés et alignements remarquables |  Vue remarquable |  Château ou manoir |
|  Cours d'eau |  Éléments remarquables | |